PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
27 OCTOBRE 2026 À 19H30

AVIS PUBLIC, EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, KIM LECLERC, DIRECTRICE GÉNÉRALE & GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

QUE :

Une séance extraordinaire sera tenue le 27 octobre 2026 à 19h30 à la salle du conseil au 35, Route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois.

.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
2. Avis de motion règlement 532-2026 règlement visant à modifier le règlement de zonage no 363-2010 afin de bonifier les normes relatives au développement et aux marges de recul
3. Adoption du 1er projet de règlement 532-2026 règlement visant à modifier le règlement de zonage no 363-2010 afin de bonifier les normes relatives au développement et aux marges de recul
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donné à Notre-Dame-des-Bois ce 15ème jour d'octobre 2026.

Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kim Leclerc, résidante à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 16 :30 et 17 : 00: le 15ème jour d'octobre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 -ème jour du mois d'octobre 2026.

Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière